



Le grand prix des petits lecteurs des accueils de loisirs de Poitou-Charentes

La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, le Comité régional des Associations d'éducation populaire et le Centre du livre et de la lecture de Poitou-Charentes ont le plaisir de lancer la troisième édition de « T'as lu, ça t'a plu ? »

Thème 2015-2016 : Histoires drôles, drôles d'histoire

Vous êtes un fondu des albums de jeunesse ?

Vous trouvez que la lecture est une activité essentielle pour le développement de l'enfant ?

Vous trouvez que les albums sont de petites œuvres d'art qui forment l'œil autant que l'esprit ?

Le livre et la lecture sont inscrits dans votre projet pédagogique ?

Ce projet vous intéresse !

« T'as lu, ça t'a plu ? » Qu'est-ce que c'est ?

C'est un prix décerné par des groupes de petits lecteurs de 7 à 10 ans, dans une trentaine d'accueils de loisirs de toute la région Poitou-Charentes, sur une sélection d'albums de jeunesse effectuée par leurs animateurs.

Comment ça se passe ?

Si vous vous engagez dans l'opération :

1. Entre le 12 et le 16 octobre vous serez invités à un comité de lecture dans une librairie indépendante de votre département.

Un libraire vous présentera toute une sélection d'albums sur le thème du voyage parmi lesquels, avec vos collègues, vous devrez en choisir deux.

La même opération se déroulant dans chaque département, sera ainsi constitué un lot de 8 albums.
2. Ce lot, à la charge de votre structure, vous sera fourni pour les vacances d'automne (un lot coûte environ 120 euros)
3. Le **5 novembre** vous pourrez si vous le souhaitez participer à l'élaboration de fiches d'animation autour de la sélection d'albums. C'est un moment très dynamique d'appropriation collective des livres et de créativité.
4. Vous avez ensuite entre novembre 2015 et mai 2016 pour :
 - Constituer un groupe d'enfants très régulièrement inscrits dans l'accueil de loisirs et qui se portent volontaires (ce qui n'exclut pas de lire régulièrement les livres à tous les enfants qui le souhaitent)
 - Lire les livres aux enfants, les inciter à lire les livres
 - Réaliser des temps d'animation autour de la sélection d'albums
 - Vous rapprocher de la bibliothèque de proximité pour emprunter un lot de livres que les enfants pourront lire à la maison.
 - Organiser un temps de jury à la fin de l'opération et amener les enfants à discuter entre eux (nous vous proposerons une méthode qui favorise la critique positive que vous pourrez tester ou dont vous pourrez vous inspirer)
 - Obtenir un vote du groupe de petits lecteurs
5. En janvier 2016 vous participerez à une formation d'une journée. Au programme (sous réserve de modifications) :
 - a. Découverte de la littérature jeunesse contemporaine (les maisons d'éditions, les collections, leurs engagements, leurs « couleurs éditoriales », etc.)
 - b. Animer un jury de petits lecteurs dans le cadre du Prix T'as lu, ça t'a plu ?
6. En juin vous serez invités à participer avec le groupe d'enfant ayant régulièrement participé à l'opération à la finale du Prix qui clôturera 6 mois de fréquentation intensive des livres.

7. En participant à cette opération votre structure s'engage à vous permettre de :

- Participer au comité de sélection des livres : une demi-journée
- S'acquitter du paiement du lot de 8 livres (environ 120 euros)
- *Facultatif : participer au comité de rédaction des fiches pédagogiques (une journée)*
- Distribuer aux parents la carte postale présentant l'opération
- Faire lire les livres aux enfants
- Mener des animations autour des livres grâce aux fiches pédagogiques
- Participer à une journée de formation sur les enjeux de la lecture et l'animation du livre en accueil de loisirs en janvier 2016.
- Amener les enfants à échanger leur point de vue sur les livres (méthode positive proposée dans le Guide d'accompagnement)
- *Facultatif : participer à une journée de préparation de la rencontre régionale finale*
- Dans la mesure du possible, participer avec votre groupe d'enfants à la journée de finale du prix des lecteurs en juin 2016.

Cet engagement n'est pas de pure forme, la réussite de l'opération dépend de votre réelle envie de la mener et de l'engagement de votre structure pour vous permettre de le faire !

Aussi nous vous demandons de faire remplir un coupon-réponse à l'organisateur de votre accueil de loisir.

Coupon-réponse à renvoyer à la DDCCS(PP) de votre département.

La structure (ou collectivité) -----

organisatrice de l'accueil de loisirs -----

située à -----

Téléphone : ----- Mail : -----

s'engage à permettre à

Nom : ----- Prénom : -----

Mail : ----- Ligne directe : -----

de participer à toutes les étapes du projet T'as lu, ça t'a plu? le Grand Prix des petits lecteurs des accueils de loisirs en Poitou-Charentes

Le ----- à -----

Cachet et signature de l'organisateur et du directeur de l'accueil

NB : l'action peut se dérouler en Accueil périscolaire, La ville de Niort et la communauté de commune Parthenay Gatine l'a expérimenté avec succès sur des accueils ayant lieu pendant une pause méridienne. Mais il faut évidemment particulièrement bien assurer l'organisation et la préparation des séances pour avoir au minimum une heure pleine d'activité avec les enfants. A ne choisir que si toutes les conditions d'accueil le permettent et avec un animateur ou une animatrice expérimenté(e) !